Les représentants des parents d'élèves
des écoles Fontaine-Grelot et
République de Bourg-la-Reine

lucie.fontbonne82@gmail.com
sophieauric@yahoo.com
bflatres@yahoo.fr
alexandre.hasnaoui@free.fr

À l'attention de
Madame Dominique Fis,
Directrice académique des services de
l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine

Bourg-la-Reine, le 26 mai 2019

Objet : *fermeture d'une classe à l'école maternelle Fontaine-Grelot de Bourg-la-Reine pour la rentrée 2019-2020*

Madame la Directrice académique,

Lors du dernier conseil d'école de la maternelle Fontaine-Grelot (qui compte actuellement 9 classes, soit trois par niveau pédagogique), nous avons appris que les services ministériels prévoyaient une forte baisse des effectifs de l'école à la rentrée et que la décision avait été prise de supprimer une classe à la rentrée 2019-2020. Or, selon le dernier comptage effectué par la Mairie et la directrice de l'école début mai, en tenant compte des déménagements signalés, ce sont *254 élèves qui sont attendus à la rentrée 2019-2020* : 89 en PS, 75 en MS et 90 en GS (l'effectif actuel étant de 240 élèves : 70 PS, 88 MS, 82 GS). La structure de l'école envisagée par la directrice pour la rentrée prochaine serait la suivante :

Structure à 9 classes (28,2 enfants/classe)	**Structure à 8 classes (31,75 enfants/classe)**
3 classes de GS à **27**	3 classes de GS à **30**
1 double niveau MS/GS à **25** (10 GS et 15 MS)	2 classes de MS à **34 et 33**
2 classes de MS à **30**	1 double niveau MS/PS à **31** (8 MS et 23 PS)
3 classes de PS à **30, 30 et 29**	2 classes de PS à **33**

Malgré ces chiffres, nous avons appris que la fermeture d'une classe était toujours envisagée. Nous ne comprenons pas comment une augmentation significative de l'effectif (14 élèves attendus en plus) pourrait justifier une fermeture de classe ; nous ne comprenons pas non plus comment une structure d'école comprenant déjà 5 classes à 29-30 élèves pourrait justifier qu'on porte l'ensemble des classes à plus de 30 élèves, avec 5 classes à 33-34 enfants. Cette décision nous paraît incompatible avec de bonnes conditions d'apprentissage pour les enfants ; elle est

.../...

aussi incompatible avec des conditions satisfaisantes d'exercice de leurs fonctions pour les enseignantes et les ATSEM. De plus, les locaux exigus de l'école Fontaine-Grelot ne permettent pas d'accueillir des effectifs de classe aussi nombreux dans le calme nécessaire à l'éveil, à l'échange et à l'enseignement.

Sauf à considérer qu'est mise en œuvre une « politique du chiffre » qui ne prendrait pas en compte l'intérêt des enfants et les missions de l'Éducation nationale, nous ne comprenons pas quelle logique ni quelle cohérence président à la décision de fermeture de classes dans notre ville. En effet, il est aussi envisagé une fermeture de classe à l'école maternelle des Bas-Coquarts, au risque de déstructurer et de fragiliser une petite école des quartiers populaires de Bourg-la-Reine dont la force et l'attractivité résident précisément dans des effectifs un peu moins importants que ceux des autres établissements réginaburgiens. Pour Bas-Coquarts, le motif invoqué est une baisse des inscriptions pour la rentrée 2019. Mais pour Fontaine Grelot, déjà surchargée, la hausse des inscriptions et l'augmentation du nombre d'enfants n'empêcheraient paradoxalement pas non plus la fermeture d'une classe. Quelle doit donc être la situation d'une école française pour qu'elle conserve toutes ses classes à la rentrée prochaine ?

Le Président de la République a annoncé le 25 avril dernier qu'il voulait limiter à 24 le nombre d'élèves dans les classes de GS, CP et CE1 d'ici la fin du quinquennat, en commençant la mise en œuvre de cette mesure à la rentrée 2020. Qu'ont de si différent les enfants qui rentreront en GS à l'école Fontaine-Grelot en 2019 par rapport à ceux qui y rentreront en 2020 pour que les services du rectorat envisagent de porter les effectifs de leurs classes à 30 élèves ?

Ce chiffre de 24 élèves n'a pas été choisi par hasard, mais parce qu'il y a un consensus des études internationales sur le fait que c'est l'effectif maximal optimal et que toute augmentation se traduit statistiquement par une dégradation des conditions d'apprentissage et une baisse des résultats scolaires. Or, même à 9 classes, les effectifs de l'école Fontaine-Grelot seront déjà très importants. En vérité, si l'éducation des enfants doit être la priorité, il faut *ouvrir* une classe supplémentaire à Fontaine-Grelot pour alléger les PS et MS grâce à une dixième classe de double niveau.

Aussi, nous vous prions instamment de bien vouloir faire primer l'intérêt des enfants sur toute autre considération et de rouvrir la neuvième classe de l'école Fontaine-Grelot *avant le mois de septembre*, afin que la rentrée scolaire 2019-2020 se déroule dans les meilleures conditions pour les enfants et l'équipe pédagogique.

En espérant que nos arguments parviendront à vous convaincre, nous vous prions de croire, Madame la Directrice académique, en nos respectueuses salutations.

Pour le conseil local FCPE Fontaine-Grelot/République
Lucie Fontbonne (*trésorière, référente FG*),
Bruno Flatrès (*vice-président*),
Alexandre Hasnaoui (*président*).

Pour la PEEP Fontaine-Grelot
Sophie Auric (*présidente*)